

Offre de séjour pour chercheurs confirmés au *Churchill College*, Cambridge



CHURCHILL COLLEGE
CAMBRIDGE

Le Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni offre chaque année la possibilité à des chercheurs confirmés, membres de structures de recherche françaises, de séjourner au *Churchill College* à Cambridge pour une durée allant de 6 à 11 mois, afin d'effectuer une activité de recherche dans cette prestigieuse université.

Les chercheurs retenus participeront à toutes les activités du *College* en tant que *French Government Fellows*, soit comme *By-Fellows*, soit comme *Overseas Fellows*, selon leur niveau académique. Les frais de résidence sont pris en charge par l'Ambassade dans le cadre d'une convention avec le *College*, les salaires restant à la charge de l'établissement d'origine des chercheurs.

Les candidatures sont ouvertes pour l'année académique 2020-2021 ; elles concernent toutes les disciplines.

Le dossier de candidature devra obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation, avec la durée souhaitée du séjour,
- une lettre d'invitation du laboratoire d'accueil à Cambridge,
- un CV avec liste des publications,
- une présentation, en trois pages maximum, du projet de recherche et des retombées attendues,
- l'indication du nom de deux collègues (britannique et/ou français) pouvant servir de référents et susceptibles d'être contactés par le *College*.

Les frais d'hébergement du chercheur, et le cas échéant de sa famille, ainsi que les charges afférentes, sont couverts. Seules les factures téléphoniques sont à la charge du futur *Fellow*. Durant son séjour, le chercheur a accès aux services et installations du *College* : salle des professeurs, bibliothèque, salle de sport, etc. Il dispose également d'une carte universitaire qui lui permet de bénéficier de tarifs réduits pour les transports en commun, entre autres. Il a accès à la salle à manger du *College*, et bénéficie d'un certain nombre de dîners gratuits. A la fin de son séjour, il bénéficiera à vie de certains de ces privilèges. Pour plus d'information, voir le [site du College](#), ainsi que la [page dédiée à ce programme](#), ou bien, contacter **The Churchill Bursar**, [Tamsin James](#) ou **The Fellowship Secretary**, [Helen Johnson](#).

A noter toutefois que certains départements scientifiques de l'Université peuvent être amenés à facturer des frais d'accueil (*bench fees*) non couverts par ce financement. L'attention des candidats est donc appelée sur la nécessité pour eux de bien veiller à leurs conditions d'accueil dans leur département de rattachement.

Candidature : L'ensemble des documents, rédigés en anglais uniquement, devra parvenir au Service « Enseignement supérieur, recherche et innovation » de l'Ambassade de France au Royaume-Uni par voie électronique à l'attention de Jean Arlat, à l'adresse suivante : info@ambascience.co.uk.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au lundi 10 février 2020 — 17h00 GMT.

Les candidatures retenues par le *Churchill College* seront directement notifiées par celui-ci à la fin mars.

Jean Arlat, Conseiller pour la Science et la Technologie